

EAUX PLUVIALES URBAINES ACO FRANCE DIVERSIFIE SON OFFRE POUR PROMOUVOIR UNE GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Solidement implantée depuis plusieurs décennies dans le domaine du drainage des eaux pluviales, ACO France s'attache également à développer des solutions de prétraitement et de stockage pour maîtriser toutes les composantes de la gestion des eaux pluviales urbaines. Le rachat récent d'OCIDO, bien implantée sur ces deux segments, devrait permettre à l'entreprise de diversifier son offre pour promouvoir une gestion globale et surtout durable des eaux pluviales. Rencontre avec François Desebbe, directeur général de ACO France.



© ACO France

François Desebbe, directeur général de ACO France : « Le rachat d'OCIDO, bien implantée dans les domaines du prétraitement et du stockage des eaux pluviales, va nous permettre de diversifier notre offre et de promouvoir une gestion globale des eaux de pluie ».

Revue L'Eau, L'Industrie, Les Nuisances: Pouvez-vous nous présenter ACO France en quelques mots ?

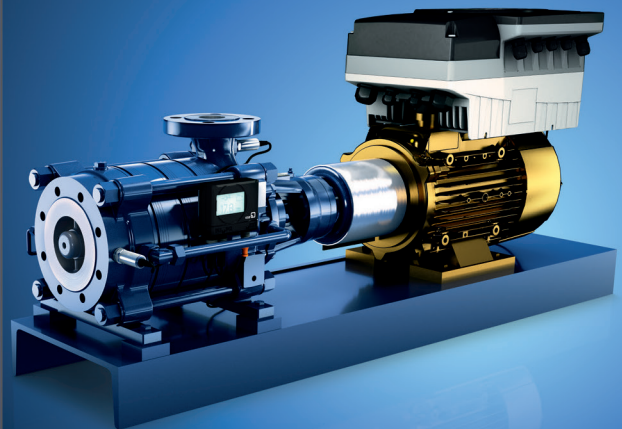
François Desebbe: Créée en 1977, ACO France est la filiale du groupe Allemand ACO, spécialisé dans la collecte, le prétraitement, la rétention et

l'infiltration des eaux pluviales. L'entreprise, implantée sur un site de plus de 4 hectares à Notre Dame de l'Isle, jouit cependant d'une autonomie complète sur les marchés dont elle a la charge, via le déploiement sur le terrain de ses propres équipes commerciales, son bureau d'études intégré, son service de développement produit-marketing, sans oublier tous les services de supports associés.

Revue E.I.N.: Quels sont les marchés sur lesquels elle exerce ses activités ?

F.D.: Nous nous intéressons à trois grands marchés. Le premier concerne la gestion des eaux pluviales de la collecte jusqu'à la restitution vers les milieux récepteurs. C'est aussi le plus important puisqu'il représente, à lui seul, près de 50 % de notre chiffre d'affaires. Sur ce marché, nous avons l'ambition de promouvoir une gestion durable de l'eau, en étant présent sur quatre segments. Le premier maillon de la chaîne concerne

LA PRESSION, ELLE GÈRE.



Les pompes Multitec sont des pompes haute pression extrêmement polyvalentes. Une grande variété de matériaux et de combinaisons en fait une pompe extrêmement adaptable à vos besoins. Confiez lui vos projets ambitieux.

Plus d'informations sur www.ksb.fr/multitec

KSB S.A.S. · 4 allée des Barbanniers · 92230 Gennevilliers

► Notre technologie. Votre succès
Pompes · Robinetterie · Service





© ACO France

ACO France a été désigné comme lieu officiel de la signature du Contrat de transition écologique en présence de Sébastien Lecornu, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, et de nombreuses personnalités locales.

la collecte des eaux pluviales via des systèmes de drainage linéaires ou ponctuels, que l'on appelle communément des caniveaux ou avaloirs. Le deuxième maillon concerne le prétraitement des eaux de ruissellement pour les débarrasser des polluants qu'elles sont susceptibles de charrier, notamment les micropolluants, les hydrocarbures, ou encore des sédiments. Le troisième maillon de notre chaîne, c'est le stockage, via des bassins d'orage, pour faire de la rétention, de la régulation ou de l'infiltration. Le dernier maillon concerne la restitution des eaux pluviales vers les milieux naturels via les solutions de relevage ou d'infiltration. Sur l'ensemble de cette chaîne de solutions, ACO France souhaite promouvoir une gestion durable des eaux pluviales, au plus près de leur point de chute jusqu'à leur retour vers les réseaux ou les milieux naturels.

Revue E.I.N. : Quels sont les deux autres marchés sur lesquels vous travaillez ?

F.D. : Notre deuxième métier, chez ACO France, c'est la gestion des eaux usées à l'intérieur des bâtiments. Nous développons pour ceci des solutions de drainage et de prétraitement spécialement conçues pour les industries agroalimentaires, les cuisines collectives, les hôtels,

les hôpitaux, ou les ERP via des siphons, des caniveaux et des séparateurs de graisses. Des solutions le plus souvent en inox, ce qui les distingue de celles proposées sur le marché des eaux pluviales qui sont le plus souvent en béton polymère ou matériaux composite. Notre troisième marché concerne les solutions liées au drainage et à la gestion globale des eaux à l'intérieur et à l'extérieur de la maison individuelle.

Revue E.I.N. : Les produits que vous développez reposent sur différents matériaux : béton polymère, fonte, inox, acier galvanisé, polypropylène... Compte tenu de cette diversité, quelle est la part de la sous-traitance chez ACO France ?

F.D. : ACO France ne sous-traite pratiquement rien car elle dispose sur le site de Notre Dame de l'Isle d'une importante capacité de production en béton polymère mais aussi inox via un atelier de chaudronnerie inox. D'autre part, nous nous approvisionons depuis les usines du groupe en Allemagne, Italie, République Tchèque, Royaume Uni (produits en fonte, plastique, acier, acier inoxydable...). J'ajoute que le rachat d'OCIDO nous va nous permettre d'acquérir une nouvelle compétence technologique, liée à la

production de plastique rotomoulé que nous n'avions pas jusqu'à présent en France.

Revue E.I.N. : Justement, pourquoi avoir racheté OCIDO ? Quels sont vos objectifs ?

F.D. : Dans le domaine des eaux pluviales, ACO France est reconnue pour la diversité de son offre dans les domaines du drainage, un peu moins dans ceux du prétraitement et du stockage ou l'entreprise développe pourtant des solutions éprouvées. Le rachat d'OCIDO, bien implantée sur les segments du prétraitement et du stockage des eaux pluviales, va nous permettre de renforcer notre présence sur ces marchés. Ce rachat, effectif depuis le 1^{er} février, s'inscrit donc parfaitement dans notre stratégie de gestion durable de l'eau, car si on a l'ambition de gérer cette ressource qu'est l'eau de pluie, il ne faut pas seulement la collecter, il faut aussi la prétraiter, la stocker, dans l'objectif ultime de la réutiliser pour différents types d'usages.

Revue E.I.N. : La réutilisation des eaux de pluie fait partie des objectifs de ACO ?

F.D. : Bien entendu. C'est, comme vous le savez, un sujet d'actualité, et ce thème fait partie des axes stratégiques du groupe.

Revue E.I.N. : Cela pourrait motiver une nouvelle opération de croissance externe ?

F.D. : Éventuellement, mais ces développements sont également à la portée de nos services d'ingénierie produits. Nous travaillons déjà sur différentes solutions permettant de valoriser les eaux de pluie sous la forme d'une réutilisation.

Revue E.I.N. : Vous avez signé très récemment un Contrat de transition écologique (CTE) avec la Communauté de communes Seine Normandie Agglomération (SNA). De quoi s'agit-il ?

F.D. : Comme vous le savez, le Contrat de transition écologique est un dispositif contractuel construit à l'échelle d'un ou plusieurs Établissements publics de coopération intercommunale entre l'État et des collectivités. Il associe partenaires publics et privés, notamment les associations environnementales et les acteurs économiques du territoire,

et comprend un programme d'actions concrètes avec des engagements précis et des objectifs de résultats qui font l'objet d'un suivi et d'une évaluation. Compte tenu de l'importance de notre site, de nos métiers, et du souhait de Seine Normandie Agglomération d'associer des industriels à sa démarche, il nous a paru naturel de nous engager avec eux.

J'ajoute que cette démarche nous permettra de mieux appréhender et de mieux comprendre ce que sera la gestion durable des eaux pluviales de demain. Et pour ceci, rien de mieux que de nouer un partenariat avec la maîtrise d'ouvrage publique qui exerce cette compétence dans la mesure ou les problématiques et les besoins de SNA seront sans doute assez proches de ceux des autres communautés de communes. Ce partenariat devrait donc nous aider à comprendre comment on va gérer les eaux pluviales

dans le futur et ainsi inventer les produits de demain.

Revue E.I.N. : Ce CTE a été signé dans vos locaux en présence de deux ministres. Pour quelle raison ?

F.D. : Le gouvernement accorde une attention particulière aux partenariats avec les industriels invités à porter ces projets, ceci pour contribuer à développer les compétences, les activités économiques et les emplois en lien avec la transition écologique. C'est la raison pour laquelle ACO France a été désigné comme lieu officiel de la signature de ce CTE. Cette signature a eu lieu le 7 février dernier en présence de Sébastien Lecornu, Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, d'Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition Écologique et solidaire, et de nombreuses personnalités locales.

Revue E.I.N. : Quelles pourraient être, pour ACO France, les traductions concrètes de ce CTE ?

F.D. : Le travail que nous menons en commun avec Ariane Group sur un projet de rénovation complète de la gestion des eaux pluviales de leur site de Vernon est une première illustration. Ariane Group, qui consomme beaucoup d'eau dans certains process, dont ceux liés aux essais moteurs, envisage de réutiliser une partie de ses eaux de pluie dans ces procédés. Le site de Vernon est doté de nombreux parkings et de surfaces de toitures importantes ce qui permet une collecte facile des eaux pluviales. Il reste à bâtir un projet pilote complet permettant de valider une réutilisation des eaux de pluie au sein des ateliers du site. Nous y travaillons. ●

*Propos recueillis par
Vincent Johanet*

MANUMESURE

PENSEZ À VOS CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES ENVIRONNEMENTAUX

CHAUVIN ARNOUX
MANUMESURE



- ▶ **MESURE DES REJETS ATMOSPHERIQUES A L'EMISSION**
- Contrôles réglementaires et QAL2/AST.
- Contrôles inopinés (diligentés par les DREAL).
- ▶ **MESURE D'AIR AMBIANT INTERIEUR ET EXTERIEUR**
(Qualité de l'air dans les retombées atmosphériques, air ambiant intérieur, aération des locaux de travail et odeurs).
- ▶ **CONTRÔLE DE BRUIT EN ENVIRONNEMENT & DANS LES LOCAUX DE TRAVAIL**
- ▶ **MESURE DES REJETS AQUEUX**
(eaux pluviales, eaux usées, eaux de process).



Certification MASE n° : N 2019-23	Certification MASE n° : RA 2018-349
 Centre technique MANUMESURE de Pont-l'Évêque	 Centre technique MANUMESURE de Lyon
Certifications MASE Normandie et Rhône-Alpes pour la gestion de la sécurité, santé et environnement sur les sites industriels à risques.	

Manumasure, société du groupe Chauvin Arnoux, est spécialisée en métrologie industrielle et contrôles réglementaires environnementaux.

Tél : 02 31 64 51 35 • environnement@manumasure.fr • www.manumasure.fr



Mesurer pour mieux Agir

